

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES École Collines-d'or/Secondaire Kamloops 2021-2022

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health>

ÉCOLE : Collines-d'or/Secondaire Kamloops

DATE D'ÉLABORATION : 30 août 2021

DATE DE RÉVISION : 30 août 2021

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
Transport et autobus	<p>Nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.▪ Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour.▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfecter les surfaces lorsqu'elles sont sales.▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. <p>Ventilation Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.</p> <p>Distanciation Les élèves seront dispersés le plus possible dans l'autobus si des sièges vides sont disponibles.</p> <p>Mesures d'hygiène personnelle <i>Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Apposer des affiches de rappel de lavage des mains et de la bonne étiquette respiratoire▪ S'assurer d'avoir le nécessaire pour le nettoyage/désinfection des mains en tout temps <p>Masque Les conducteurs d'autobus, les adultes bénévoles, les visiteurs, et élèves porteront des masques lorsqu'à bord de l'autobus.</p>

	<p>*Les masques devraient être portés avant l'embarquement. A1 demande à ce que tous les élèves portent le masque à bord de l'autobus.</p>
<p>Entrée à l'école</p>	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Port du masque pour tous les adultes et élèves de la 4^{ème} à la 12^{ème} <ol style="list-style-type: none"> a. Recommandation du port du masque pour les élèves de la maternelle à la 3^{ème} 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école 5. Étiquette respiratoire 6. Respecter l'espace personnel des autres <p>Diverses méthodes de communications seront utilisées pour assurer l'information de tous: (Exemples de stratégies de communications) Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Vidéo/formation/orientation/rappels Parents : Mémos de la semaine/infolettres Élèves : Rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. De l'obligation de port du masque pour tous les adultes et les élèves de la 4^{ème} à la 12^{ème} année
<p>Visiteurs</p>	<p>Afin de contrôler la venue des visiteurs, nous demandons que les parents déposent et ramassent les élèves à l'extérieur de l'école. Svp appelez l'école lorsque vous êtes à l'école et nous sortirons dehors avec votre enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres doivent être faites par zoom ou par téléphone - Les rencontres en personne doivent être approuvées par la direction. - Aucun visiteur dans la cour d'école. <p>*Les déplacements des visiteurs seront limités uniquement aux endroits nécessaires à l'objectif de la visite</p> <p>Les visiteurs devront être respecter les mesures suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes; 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades; 3. Port du masque pour tous les adultes et jeunes de la 4^{ème} à la 12^{ème}; 4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école et au besoin pendant leur visite (ex. avant de manipuler de la nourriture, après être allés aux toilettes, etc.); 5. Pratiquer la bonne étiquette respiratoire; 6. Respecter l'espace personnel des autres;

	<p><i>Des processus doivent être en place pour veiller à ce que le personnel itinérant, les enseignants suppléants et les visiteurs connaissent le plan de l'école en matière de maladies transmissibles et leur responsabilité de suivre les mesures en tout temps.</i></p> <p>Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs:</p> <p>Personnel itinérant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Personnel suppléant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Visiteurs : Publication du plan sur le site web, apposer des affiches de rappels visuels</p>
<p>Protocole de développement de symptômes à l'école</p>	<p>Gérer un élève développant des symptômes :</p> <p>Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ; ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ; https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf ▪ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque; ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer. <p>Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents.</p> <p><i>Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement</i></p> <p>***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera l'école des mesures additionnelles à mettre en place le cas échéant.</p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école : Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>
<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.</p>

	<p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour; Des listes précises des présences des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être maintenus à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p>Parents/visiteurs Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Personnel : Les registres seront disponibles à l'école. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Élèves :</p> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée à l'élémentaire. ▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence au début de chacun des cours au secondaire. <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les présences seront prises par les conducteurs d'autobus et transmises à la direction d'école.
<p>Organisation/maximisation de l'espace</p>	<p>L'utilisation de l'espace doit être maximisée en tout temps à l'école. (Ex. à l'aide de supports visuels, des panneaux, des messages-guides et des modèles vidéo, etc)</p> <p>Stratégies pour maximiser l'utilisation de l'espace et diminuer les risques de congestion et de contact physique entre personnes (Exemple de moments présentant un risque: Assemblées, transitions, utilisation du gymnase ou de la bibliothèque par plusieurs groupes d'élèves, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que les gens ont suffisamment d'espace pour éviter les contacts physiques. ▪ Gérer le flux de personnes dans les zones communes comme les couloirs et casiers. ▪ Minimiser les encombrements pour permettre aux gens de passer facilement. ▪ Prévenir les attroupements aux heures d'embarquement et de débarquement. ▪ Rappeler aux élèves et au personnel qu'ils doivent respecter l'espace personnel d'autrui. ▪ Amener les élèves à l'extérieur autant que possible.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter les assemblées à l'intérieur à 50 individus. ▪ Décaler les heures de récréation, de goûter, de déjeuner et de transition entre les classes afin de laisser plus d'espace à chacun.
Fontaines d'eau	L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.
Services d'alimentation et nourriture	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'offre des formations Food safe lorsque nécessaire; ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaires; ▪ Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ; ▪ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ;
Curriculum, programmes et activités	<p>Pour les cours de musique et d'éducation physique et santé les pratiques de prévention suivantes seront mises place :</p> <p>ex. : Rappels visuel de porter le masque pour les activités à faibles intensité,</p> <p>Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.</p>

Rassemblements et événements	
Rassemblements et événements	<p><i>Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.</i></p> <p>Précisions pour la tenue d'événements :</p> <p>L'organisateur devra : Tenir un registre des participants; S'assurer que les limites de participants (50 personnes ou 50% de la capacité du local) sont respectées; Maximiser l'utilisation de l'espace; S'assurer qu'il y a assez d'espace pour que les participants puissent s'occuper de leurs fonctions sans contact avec les autres participants.</p> <p>Les spectateurs devront : Effectuer la vérification des symptômes avant de venir à l'école; Signer un registre de présence; Se laver les mains à l'entrée</p>
Utilisation communautaire des écoles	<p><i>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</i></p> <p>https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</p>

MESURES ENVIRONNEMENTALES	
Ventilation et renouvellement de l'air	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF sont exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>Si les systèmes de ventilations brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Ouvrir les fenêtres lorsque possible;▪ Sortir dehors avec les élèves▪ Etc. <p>Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, des stratégies d'atténuation des risques seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation.</p>
Nettoyage et désinfection du bâtiment	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aurait entré en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible.▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour.▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour.

MESURES PERSONNELLES	
Vérification quotidienne des symptômes	<p>Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnel et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le comité sst ou le représentant sst effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisées à l'aide des mémos de la direction (ex. : <u>l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année</u>). https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1
Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie	<p>Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : <u>l'application de l'outil d'auto-évaluation de la C.-B.</u>).</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>
Hygiène des mains	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p>Le personnel doit se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ à l'arrivée à l'école ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ; ▪ Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ; ▪ Avant et après avoir utilisé du matériel commun ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins ; ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ; ▪ Après avoir nettoyé des surfaces souillées ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ; ▪ Après avoir manipulé des poubelles ; ▪ Lorsque vous quittez l'école. <p>Les élèves devraient laver leurs mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant d'entrer dans l'autobus ; ▪ Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;

	<ul style="list-style-type: none">▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;▪ Avant de manger ou boire ;▪ Après être allés aux toilettes ;▪ Après avoir touché des animaux ;▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;▪ Quand leurs mains sont visiblement sales ;▪ Quand ils quittent l'école. <p>Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>
Étiquette respiratoire	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (i.e. : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains)</p> <ol style="list-style-type: none">1. Apposer des affiches de rappel2. Vidéos3. Enseignement en salle de classe

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Masques

Le port du masque à l'intérieur de l'école est obligatoire pour :

- Le personnel,
- Les adultes bénévoles,
- Les visiteurs,
- Les élèves de la 4e année à la 12^{ème} année

À l'exception des situations où :

- La personne ne peut tolérer le port d'un masque pour des raisons de santé physique ou mentale ;
- La personne est incapable de mettre ou de retirer son masque sans l'aide d'une autre personne ;
- Le masque est retiré temporairement afin d'identifier la personne qui le porte ;
- Le masque est retiré temporairement pour se livrer à une activité éducative qui ne peut pas être réalisée en portant un masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent, durant une activité physique de haute intensité, etc.) ;
- Offrir un service à un élève qui nécessite d'avoir des repères visuels, de voir les expressions faciales et/ou la lecture le visionnement du mouvement des lèvres sont importantes.

Le port du masque à l'intérieur de l'école est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 3^{ème} année mais celui-ci demeure un choix personnel de la famille.

*L'école s'assure que des masques sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur.

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES	
Pratiques personnelles de prévention	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire :</p> <p>ex. : Affiches de rappel, rappels des membres du personnel, visionnement de vidéos en salle de classe, inviter une infirmière scolaire, etc.</p>
Espace personnel	<p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres :</p> <ul style="list-style-type: none">• Modélisation par les adultes• Rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol)• Distribuer la fourniture de manière à maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun <p>*L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p>
Approches bienveillantes et inclusives	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saines habitudes d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p>

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN

Communication

Personnel : Le plan sera présenté lors de la première journée de travail et une copie sera déposée sur le site web de l'école. Les mises à jour seront partagées de la même façon.

Parents : Le plan sera partagé par courriel et une copie sera déposée sur le site web de l'école. Les mises à jour seront partagées de la même façon.

Élèves : Le plan sera partagé par les enseignants lors de la première journée d'école et de bonnes habitudes seront modelées tout au long de l'année scolaire.

Prenez soin de vous.

Visitez le site CSF Bienveillance <https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/>